

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
194^e année
15 février 2018
n° 6 / 7763^e
pages 289 à 344



CHRONIQUE / Responsabilité sociétale

Le juge et la responsabilité sociale de l'entreprise
> *Pauline Abadie*

302

ÉDITORIAL

289 Quand la France se dotera-t-elle enfin, d'un code des affaires digne de son renom international?, *Didier Guével*

ACTUALITÉS

292 EIRL (manquement grave) : sanction par la réunion des patrimoines
294 Gestation pour autrui : pas d'adoption plénière pour le mari du père
299 Comité d'entreprise (subvention) : nouvelle définition de la masse salariale

POINT DE VUE

300 Année lombarde : juristes, encore un effort!, *Gérard Biardeaud*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

309 **Chronique** : Ratification de la réforme du droit des obligations : analyse de la deuxième lecture du Sénat, *Gaël Chantepie et Mathias Latina*
313 **Panorama** : Droit des étrangers et de la nationalité, *Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seséke, Natalie Joubert et Karine Parrot*
327 **Notes** : La liberté contractuelle en matière probatoire entre sécurité juridique et vérité judiciaire, *note sous Com. 6 déc. 2017, Gwendoline Lardeux*
333 Conditions d'accès au dossier et fixation du lieu de traitement du majeur sous tutelle, *note sous Civ. 1^{re}, 13 déc. 2017, Nathalie Peterka*
339 Situation internationale rime avec... optimisation patrimoniale!, *note sous Civ. 1^{re}, 13 déc. 2017, Claire Farge*

ENTRETIEN

344 Christophe Bigot - Légiférer sur les fausses informations en ligne, un projet inutile et dangereux

DALLOZ



Version numérique incluse*



321806



9 782993 121806

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - vcntcs@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Février 2018

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 000 098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

289

Quand la France se dotera-t-elle, enfin, d'un code des affaires digne de son renom international?

ACTUALITÉS

292

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement disproportionné: défense au fond échappant à la prescription, *Civ. 1^{re}, 31 janv. 2018*

Entreprise en difficulté

EIRL (manquement grave): sanction par la réunion des patrimoines, *Com. 7 févr. 2018*
Admission des créances: portée du lien d'indivisibilité en cas de pourvoi, *Com. 31 janv. 2018*

Procédure d'insolvabilité (procédure secondaire): déclaration de cessation des paiements, *Com. 7 févr. 2018*

Propriété intellectuelle

Brevet (invention de salarié): caractérisation de l'invention de mission, *Com. 31 janv. 2018*

294

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Résolution pour inexécution: portée des clauses limitatives de réparation, *Com. 7 févr. 2018*

Famille-Personne-Succession

Gestation pour autrui: pas d'adoption plénière pour le mari du père, *Paris, 30 janv. 2018*

Majeur protégé (assurance-vie): réintégration des primes à la succession, *Civ. 1^{re}, 7 févr. 2018*

295

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail rural (sous-location): prescription de l'action en résiliation, *Civ. 3^e, 1^{er} févr. 2018*

295

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Respect de la vie familiale (droit de garde): refus pour une mère vivant à l'étranger, *CEDH 1^{er} févr. 2018*

Sécurité sociale (travailleurs détachés): portée d'une fraude au certificat de détachement, *CJUE 6 févr. 2018*

296

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Constitution de partie civile (corruption): irrecevabilité de l'association Anticor, *Crim. 31 janv. 2018*

297

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Immeubles des domaines nationaux (image): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 2 févr. 2018*

Sport (sanction du dopage): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 2 févr. 2018*

Rapatriés d'Algérie (pension): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 8 févr. 2018*

Fiscalité

Impôt sur le revenu (loueur en meublé professionnel): inconstitutionnalité du régime, *Cons. const., 8 févr. 2018*

299

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

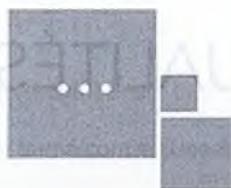
Comité d'entreprise (subvention): nouvelle définition de la masse salariale, *Soc. 7 févr. 2018*

299

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire

Acte authentique (irrégularité): portée du défaut de sceau du notaire, *Civ. 2^e, 1^{er} févr. 2018*



POINT DE VUE

- 300 Année lombarde: juristes, encore un effort!
par Gérard Biardeaux



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

- 302 Le juge et la responsabilité sociale de l'entreprise
par Pauline Abadie

- 309 Ratification de la réforme du droit des obligations:
analyse de la deuxième lecture du Sénat
par Gaël Chantepie et Mathias Latina

PANORAMA

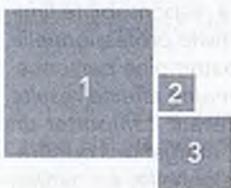
- 313 Droit des étrangers et de la nationalité
décembre 2016 - décembre 2017
par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup,
Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert
et Karine Parrot

NOTES

- 327 La liberté contractuelle en matière probatoire
entre sécurité juridique et vérité judiciaire,
note sous *Com.* 6 déc. 2017
par Gwendoline Lardeux

- 333 Conditions d'accès au dossier et fixation
du lieu de traitement du majeur sous tutelle,
note sous *Civ. 1^{re}*, 13 déc. 2017
par Nathalie Peterka

- 339 Situation internationale rime avec... optimisation
patrimoniale!, note sous *Civ. 1^{re}*, 13 déc. 2017
par Claire Farge



ENTRETIEN

- 344 Christophe Bigot - Légiférer sur les fausses
informations en ligne, un projet inutile et dangereux

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes:

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr